



# LES FRIGON

BULLETIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES  
FRIGON, FRIGONE, FREGO,  
FREGOE, FREGON, FREGONE

Bulletin français: ISSN 1703-4167  
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 15 - NUMERO 3

ETE 2008

## AUGUSTIN FRIGON

### I- Hommage posthume, automne 1952

Pierre Frigon (4)

Augustin Frigon, père de Raymond Frigon (1) et grand-père de Paul Frigon (6) et de Margo Frigon (7), fut le premier canadien français détenteur d'un doctorat ès sciences de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, en juillet 1922. Un doctorat en électricité ! Il fut donc un pionnier des nouvelles technologies du 20<sup>e</sup> siècle. Il fut également l'une des personnalités les plus influentes des années 1920 à 1950 dans les sociétés québécoise et canadienne. On le retrouve aux postes clés de la formation technique et des médias de communication. On note également son influence sur le développement de l'hydro-électricité au Québec. Il orienta principalement sa carrière vers l'enseignement et l'éducation. L'éducation et particulièrement la formation technique étaient, selon lui, la clef de l'affirmation des canadiens français dans l'univers anglo-saxon Nord-américain.



Augustin Frigon vers 1932

décès montrent son influence dans de multiples secteurs de la société. En voici quelques-uns : hommages des autorités de Radio-Canada, celles de Polytechnique, du lieutenant-gouverneur de l'Alberta, de la Guilde des musiciens de Montréal, de la Municipality of Sixteen Island Lake, co. Argenteuil, de la Chambre de commerce française au Canada, du Ministre des Postes du Canada, du Sénateur Vincent Dupuis, de Camillien Houde, maire de Montréal, des doyens des facultés des sciences des universités de Montréal et de Laval, de Jean Bouché, du personnel du Ministère du Revenu,

du surintendant de l'Instruction publique du Québec, du directeur général des écoles normales,

(Suite page 119)

Il fut, de même que sa fille Marguerite Frigon (5), un bienfaiteur de l'Hôpital Sainte-Justine.

Les hommages que son épouse reçût lors de son

### SOMMAIRE

Augustin Frigon	
I - Hommage posthume, 1952 .....	117
Buts de l'Association et cotisation .....	118
Conseil d'Administration et Équipe du bulletin .....	118
Le mot du président .....	119
Bail à ferme de deux bœufs -I .....	122

#### Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**  
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:  
Fédération des familles-souches du Québec  
C. P. 10090, Succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C6

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,  
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

Gérald Frigon (116)

Les voyages sont l'occasion d'entrer en contact avec une culture différente de la nôtre. Nul doute que la culture des Amérindiens était, au 17<sup>e</sup> siècle, différente de celle des nouveaux immigrants venus d'Europe. Les voyageurs, comme notre ancêtre François, devaient donc avoir l'esprit ouvert aux différents modes de vie et de mentalités. Ils devaient s'adapter aux nouvelles conditions environnantes et développer des façons de communiquer avec ces peuplades, toutes de langages différents.

Nous avons, aujourd'hui encore, un grand nombre de voyageurs parmi les Frigon. Mais leurs déplacements, en avion ou en véhicule motorisé, se

font de centre urbain à centre urbain, d'une culture à une autre. Même s'ils vont se baigner dans des cultures étrangères, ils ne s'éloignent pas trop de quelques repères universels hôteliers ou autres.

En 2008, les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec seront une occasion de côtoyer les 17<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. Des événements spéciaux sont prévus de janvier à octobre. Nous avons choisi de tenir notre assemblée annuelle près de Québec les 16 et 17 août 2008 espérant pouvoir accueillir nos cousins de Nouvelle-Angleterre, du Kansas, de l'Illinois, de Colombie-Britannique et d'ailleurs.

Le temps sera à la fête, notre cœur aussi.

## AUGUSTIN FRIGON

### I- Hommage posthume, automne 1952

(Suite de la page 117)

du recteur de l'Université de Montréal, du directeur général de la South African Broadcasting Corporation, de la supérieure de la Congrégation Notre-Dame, de Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, du Ministre de la Défense, du registraire de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, du Secrétaire du conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine, de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, de la Compagnie Générale Électrique du Canada, du secrétaire général de The Engineering Institute of Canada, du directeur de la European Broadcasting Union, Genève, du directeur général de la Composers Authors and Publishers

Association of Canada, de l'éditeur de la Canadian Geographical Society, du président de la Broadcast Music Inc, New-York, du directeur du Royal Automobile Club of Canada, du président du Council of the University Club of Montreal, du Secrétaire de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, de Cyrille Delage, etc.<sup>1</sup>.

On peut avoir un aperçu de l'ensemble de son œuvre dans la Revue Trimestrielle Canadienne publiée à l'automne 1952<sup>2</sup>, à l'occasion de son décès. En voici le texte intégral, incluant le titre. Ce texte est long. Il sera publié en quatre parties; voici la première partie.

« Revue Trimestrielle Canadienne, automne 1952 »

### **HOMMAGE À AUGUSTIN FRIGON D.Sc. C.M.G.**

Nous reproduisons ci-dessous quelques notes qui nous sont parvenues de l'hon. James McCann, Ministre du Revenu National, de M. René Morin, vice-président du Bureau des Gouverneurs de la Société Radio-Canada, et de l'hon., Hector Perrier, juge de la Cour Supérieure, en hommage à la fructueuse carrière de M. Augustin Frigon, décédé le 9 juillet 1952.

Pour terminer, nous présentons une biographie qui décrit en détail l'œuvre magnifique qu'il a accomplie dans l'enseignement et dans le domaine de la radiodiffusion.

1- Fonds Augustin Frigon, Association des familles Frigon, Condoléances.

2- Revue Trimestrielle Canadienne, Association des diplômés de Polytechnique, Montréal, 38<sup>e</sup> année, no 151, automne 1952, 111 p., pages 227 à 238.

(Suite page 120)

(Suite de la page 119)

« Revue Trimestrielle Canadienne, automne 1952 »

**NOTES DE L'HON. JAMES McCANN<sup>3</sup>**

Le gouvernement canadien a subi une grande perte avec la mort du Docteur Augustin Frigon, C.M.G.<sup>4</sup>, un de ses principaux leaders dans plusieurs champs d'activité. Il a dévoué les vingt dernières années de sa vie active à la création et au développement du système de radio national appelé Radio-Canada qui diffuse maintenant d'un océan à l'autre et qui possède un équipement des plus modernes et des plus efficaces. Ce système est la réalisation concrète du réseau de communication idéal qu'il voulait offrir au public canadien en 1929 alors qu'il était membre et consultant technique de la Commission Aird. Il était, en réalité, et dans une grande mesure, responsable pour la préparation du rapport Aird qui a eu un impact vital pour l'enrichissement de la culture canadienne.

Étant donné ses vastes connaissances et son talent exceptionnel en tant qu'administrateur, on lui a confié, au tout début, de très grandes responsabilités pour lesquelles il a travaillé avec une énergie infatigable; ceci était probablement un des secrets du succès de sa carrière. Nous le connaissons tous comme un homme courageux, large d'esprit et d'une intégrité irréprochable; ces qualités lui ont valu la confiance et l'estime de tous ceux qui ont été associés avec lui.

Je ressens d'une façon particulière le décès du Docteur Frigon comme une perte personnelle. Nos rapports étroits, dans les dix dernières années, se sont transformés en une profonde amitié. J'ai admiré et apprécié sa vive intelligence, sa vision exceptionnelle et un jugement d'une finesse remarquable et je suis fier d'admettre qu'il a été un sage conseiller. Tous ceux qui ont été en contact avec cet ancien Directeur général de Radio-Canada ont trouvé qu'il était un homme d'une grande simplicité, compréhension et discrétion. Le docteur Frigon a bâti l'avenir de son pays sur de solides fondations se donnant sans réserve en particulier pour le développement de l'éducation et pour la radiodiffusion qui étaient les objectifs principaux de son existence.

Pour ces raisons et pour bien d'autres, Docteur Frigon était un grand Canadien. Espérons que le rôle vital qu'il a exercé au Canada au cours du dernier quart de siècle influencera l'orientation de la prochaine génération pour un Canada meilleur.

JAMES McCANN

MINISTRE RESPONSABLE DU REVENU NATIONAL

3- Le texte est en anglais dans la Revue Trimestrielle Canadienne. Il a été traduit pour le bénéfice de nos lecteurs francophones.

4- Compagnon de l'ordre de St-Michel et St-Georges (CMG), la plus haute distinction accordée à un citoyen civil de l'empire britannique, a été décernée à Augustin Frigon le 1er juillet 1946 par Sa Majesté le roi Georges VI.

(Suite page 121)

(Suite de la page 120)

« Revue Trimestrielle Canadienne, automne 1952 »

### **NOTES DE RENÉ MORIN**

M. Augustin Frigon, C.M.G., ancien directeur général de Radio-Canada et récemment nommé directeur de projets, est décédé prématurément le 9 juillet dernier.

Ingénieur, diplômé de l'École Supérieure d'Électricité de Paris, le premier Canadien à recevoir un doctorat ès sciences de la Sorbonne, président de l'École Polytechnique, il avait été l'un des trois membres de la Commission royale de la radiodiffusion chargée en 1928 de faire enquête sur ce nouveau service public, et de faire rapport au parlement du Canada. C'est à la suite de ce rapport que la Société Radio-Canada fut constituée sur la base des recommandations de cette commission.

Dès sa formation en novembre 1936, M. Frigon fut nommé directeur général adjoint pour être subséquemment promu, en 1944, au poste de directeur général.

Hautement qualifié pour remplir cette fonction, par ses connaissances techniques, par son expérience et par ses qualités d'esprit et de caractère, il a rendu à la Société et à son pays, des services qui lui méritent la reconnaissance publique.

À titre de membre du bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, j'ai eu l'occasion de suivre de près et d'apprécier à sa valeur la tâche qu'il a accomplie. L'expansion prise par la Société, l'amélioration constante de ses services, le rôle important qu'elle a rempli dans le pays attestent des mérites de son œuvre.

La Société a été créée pour instituer un service radiophonique national au Canada et elle a été autorisée à établir et diriger des postes de radiodiffusion et des réseaux de stations à travers le pays, à prescrire les périodes qu'une station privée doit à l'occasion réserver pour l'irradiation des programmes de la Société, en plus de contrôler la nature des programmes irradiés, tant par les stations privées que par la Société.

Certaines restrictions à la liberté d'action des postes privés, établies dans l'intérêt du public et découlant de l'exercice de ces pouvoirs, ont de temps à autre donné lieu à des critiques auxquelles le directeur général était fort sensible.

La direction d'un personnel nombreux, réparti à travers le pays, a souvent donné naissance à des problèmes difficiles à résoudre.

Les programmes de Radio-Canada sont nécessairement variés pour répondre, dans la mesure du possible au goût de différents groupes de l'auditoire; ceux qui plaisent aux uns déplaisent aux autres; les causeries portent généralement sur des sujets controversables, et souvent les opinions qui y sont énoncées correspondent aux vues d'un élément de la population alors qu'elles provoquent l'ire d'autres catégories d'auditeurs.

C'est dire que la tâche qu'il a eue à remplir était délicate, difficile et souvent ingrate.

Il a mis au service de la Société et du public canadien, son énergie, son esprit, ses talents et son ardeur au travail, ayant toujours en vue de donner à son pays le meilleur et le plus utile service de radiodiffusion possible.

Il a fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, d'un grand sens administratif, d'une rectitude de jugement remarquable, d'une intégrité, d'un tact et d'un esprit de justice au moyen desquels il a su gagner la confiance de son personnel, l'estime et la considération des membres du Bureau des gouverneurs de la Société et mériter la gratitude de tous ses compatriotes.

Il a accompli sa tâche sans ménagement et laisse une œuvre qui lui fait honneur.

RENÉ MORIN

VICE-PRÉSIDENT, RADIO-CANADA

### **NOTES DE L'HON. JUGE HECTOR PERRIER**

*La vie est trop courte pour être petite* : cette parole de D'Israëli semble avoir été un mot d'ordre dans la trop brève existence d'Augustin Frigon; aussi a-t-il accepté comme un devoir, les postes nombreux et très importants qui lui ont été confiés, et toujours il les a remplis avec efficacité et succès.

Je voudrais, en hommage à sa mémoire souligner d'un trait sa nomination et son séjour à la Commission Pédagogique des Écoles Catholiques de Montréal (1928 à 1937) et au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique (de janvier 1931 jusqu'à sa mort).

Dès son entrée dans chacune de ces institutions, il s'est fixé un objectif qu'il n'a cessé de poursuivre pour ne s'arrêter qu'après l'avoir atteint : orienter l'enseignement des travaux manuels afin d'éveiller chez les élèves des écoles primaires, la plupart fils d'ouvriers, le goût de mettre en valeur leurs talents et de se préparer un avenir convenable.

En décembre 1929, il inspire une résolution adoptée par la Commission d'inscrire l'enseignement obligatoire des travaux manuels au programme des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Le 4 février 1931, alors qu'il assiste pour la première fois à une réunion du Comité Catholique, il s'appuie sur cette résolution pour obtenir la nomination d'un sous-comité chargé d'étudier le programme d'enseignement des travaux manuels.

À la suite d'un rapport de ce sous-comité (mai 1931), M. Frigon explique ce qu'il espère obtenir : « *donner aux jeunes garçons le goût des travaux manuels et découvrir vers qu'elle carrière les dirigent leurs aptitudes spéciales* ». Le Comité Catholique exprime alors le vœux que les règlements concernant cet enseignement soient observés plus rigoureusement.

Augustin Frigon avait bien raison de revenir à la charge, car la situation n'était guère brillante dans ce domaine; un rapport de M. C.J Miller, inspecteur général des écoles primaires soumis en février 1933, démontre que neuf municipalités rurales seulement dans toute la province dispensaient l'enseignement des travaux manuels.

En mai 1938, la Commission de Coordination et des Examens, à la suite de deux séances d'études auxquelles participèrent les autorités des écoles techniques, recommande « que le gouvernement soit prié d'étudier l'opportunité d'établir de petites écoles techniques aux besoins particuliers de chaque région ». Cette initiative de M. Frigon devait donner lieu, en 1941, à l'ouverture de nombreuses écoles d'initiation artisanale dans les districts ruraux.

Dans cet effort persistant pour promouvoir et intensifier l'enseignement spécialisé, Augustin Frigon n'a jamais eu pour but de développer la formation technique au détriment de la formation générale; bien au contraire, il exigeait que l'admission aux écoles techniques ne soit faite qu'après la 8<sup>e</sup> année des écoles primaires (procès verbaux du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, session mai 1938). D'ailleurs, il précisait sa pensée dans un mémoire intitulé « Enseignement et influence économique » qu'il soumettait au Conseil de l'Instruction Publique en mai 1942 (Revue Trimestrielle Canadienne, juin 1942).

*« Il faut donc agir avec détermination aujourd'hui pour que la génération qui nous succédera soit mieux outillée que la majorité d'entre nous pour la lutte, d'une intensité que l'on suppose peu chez nous, qui caractérise la vie économique anglo-américaine.*

*J'estime que le problème est beaucoup plus une question de formation première, d'éducation que de spécialisation. Si la formation est bonne, la spécialisation suivra naturellement. Il s'agit en somme de préparer notre jeunesse de façon à ce que nos descendants soient plus heureux au milieu d'une population différente de la nôtre mais avec laquelle nous devons vivre. »*

Parmi ses collègues de la Commission Pédagogique et du Comité Catholique de l'Instruction Publique, se trouvaient d'éminents professeurs de l'enseignement secondaire et universitaire. M. Frigon leur laissait le soin d'imposer dans les programmes l'obligation aux élèves de faire deux parts de leur travail : celle du métier de leur choix et celle de la culture générale; quant à lui, il appuyait fortement sur les questions complexes et difficiles auxquelles il était aux prises dans le domaine particulier qu'il connaissait le mieux.

Dans les sphères de l'enseignement, comme dans toutes celles où il a exercé ses multiples activités, Augustin Frigon, par ses notions exactes sur les conditions de notre vie industrielle, sa volonté tenace, sa vive intelligence et son dévouement inlassable, a exercé une féconde influence. En s'inspirant d'une pensée de Franc Nohain, on peut dire qu'il a possédé *l'art de vivre*, c'est-à-dire qu'il a vécu de telle manière que nous penserons longtemps à lui et que nous regrettons vivement son départ.

HECTOR PERRIER  
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE

**AUGUSTIN FRIGON**  
**III- Hommage posthume, automne 1952 (suite)**  
*Pierre Frigon (4)*

Voici la suite de l'hommage à Augustin Frigon qui a été publié dans la Revue Trimestrielle Canadienne à l'automne 1952.

BIOGRAPHIE DE M. AUGUSTIN FRIGON, C.M.G., D. Sc., C.E., I.C.

Né à Montréal le 6 mars 1888.

Académie commerciale catholique de Montréal pendant six ans.

Entré à l'École Polytechnique en 1905.

Comme étudiant en génie civil, il fit de l'apprentissage pour la Ville de Montréal. Il s'engagea aussi à la Montreal Light Heat and Power Company dans les laboratoires d'essais où il fut invité à retourner après l'obtention de son diplôme d'ingénieur pendant l'été 1909. Son passage à Montreal Light Heat and Power lui fut très utile; il y acquit de l'expérience dans le management des hommes par ses contacts avec les ouvriers au travail et le personnel administratif de la compagnie.

Diplômé ingénieur civil à l'École Polytechnique de Montréal en 1909. Sorti 4<sup>e</sup> sur 24 élèves.

Nommé professeur à l'École Polytechnique en 1909. Il obtint peu après un congé payé pour aller étudier à Boston.

Cours post-universitaires au Massachusetts Institute of Technology en génie électrique (Electrical Engineering), (1909-1910).

Membre du British Empire Association, Massachusetts Institute of Technology, 17 février 1910

Il dirigea les laboratoires d'électricité de l'École Polytechnique de 1910 à 1920.

Nommé professeur titulaire d'électricité en remplacement du professeur Saluste Duval en 1917.

Il obtint un autre congé payé de l'École Polytechnique pour aller étudier en France en 1914; mais il dut remettre son départ pour l'Europe à l'été 1920 à cause de la guerre.

Dans l'intervalle, il se revint d'ingénieur-conseil à la Commission des Services publics de la Province de Québec (1910-1917).

Il s'associa à Arthur Surveyer, ingénieur, en 1912, dans la firme Surveyer et Frigon. À cause des conditions difficiles qui existaient au cours de la Première Grande Guerre, cette association dut être abandonnée en 1917. Mais elle avait déjà eu le temps de réaliser d'importants travaux, surtout dans le domaine municipal, ainsi que la construction de barrages, d'usines hydro-électriques, etc., dans différents centres de la province de Québec dont Grand-Mère, Shawinigan Falls, Joliette, St-Jérôme, etc. À la demande de la Chambre de Commerce de Montréal et de la Shipping Federation, la firme Surveyer et Frigon prépara une étude du canal projeté dans la Baie Georgienne qui fut par la suite soumise au gouvernement fédéral. Ce projet a été remplacé depuis par celui de la canalisation du St-Laurent. Le fait est que monsieur Surveyer avait déjà fait les études préliminaires de cette entreprise bien avant la formulation de la Société Surveyer et Frigon.

*(Suite page 145)*

*(Suite de la page 144)*

Gérant et ingénieur de la Canadian Seigwart Beam Company (1915-1917). Cette firme construisait alors des planchers et des toitures jointes par un système de poutres juxtaposées fort utilisé entre autres à Montréal, Shawinigan Falls, Trois-Rivières et Québec.

Dès son arrivée à Paris à l'été de 1920, M. Frigon s'inscrit à l'École Supérieure d'Électricité de Paris.

Pendant les vacances de 1920, il suivit les cours de l'Alliance française.

Il fut reçu ingénieur stagiaire au Laboratoire central d'Électricité de Paris en 1920-22 (laboratoire officiel du Gouvernement français).

Il fut accepté pour la soutenance d'une thèse en sciences au début de 1921.

Diplômé ingénieur électricien de l'École Supérieure d'Électricité à l'été 1921.

Récipiendaire d'un octroi du Conseil national des Recherches de France et de la Bourse Hughes de l'École Supérieure d'Électricité de Paris.

Soutenance de sa thèse à la Sorbonne, le 1<sup>er</sup> juillet 1922. Le sujet était le suivant : « Étude expérimentale sur les pertes d'énergie dans quelques diélectriques industriels soumis à une différence de potentiel sinusoïdale ».

Reçu docteur en électricité de l'Université de Paris avec distinction le 1<sup>er</sup> juillet 1922. Il fut le premier Canadien à recevoir ce doctorat à cette université française.

Revint au Canada à l'automne 1922 où il reprit sa chaire d'électronique à l'École Polytechnique de Montréal.

Nommé Directeur des études à l'École Polytechnique à l'Été 1923, poste qu'il occupa jusqu'au mois de mai 1935. Il est devenu à cette date Président de la Corporation de l'École.

Comme directeur de l'École Polytechnique, il fut l'instigateur de certaines améliorations dans l'administration et les cours de l'École.

1° Réorganisation de la bibliothèque en vue de la rendre plus pratique et plus accessible aux professeurs et aux élèves. Elle a considérablement augmenté depuis 30 ans.

2° Il fait supprimer les cours jusque là rédigés à la main par les élèves et les remplace par des textes imprimés dont quelques-uns préparés par les professeurs.

3° Il introduit dans les examens des calculs numériques qui ont pour effet de prouver que l'élève, non seulement se rappelle ce qui lui a été enseigné, mais qu'il a compris l'enseignement qu'il a reçu.

4° Il confia à des ingénieurs praticiens des séries de conférences sur le côté pratique du génie.

*(Suite page 146)*

(Suite de la page 145)

Plusieurs anciens élèves canadiens-français ont de ce fait été appelés à contribuer de façon efficace à l'enseignement du génie dans leur Alma Mater.

5° Il fit aménager des laboratoires d'hydrauliques, les plus perfectionnés du genre de toutes les universités canadiennes.

6° Il améliora de façon substantielle les laboratoires d'essais de matériaux.

7° Il orienta sensiblement les jeunes diplômés de l'École vers les carrières industrielles.

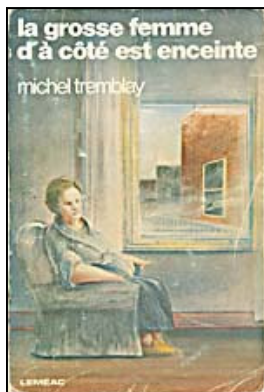
Nommé Directeur général de l'Enseignement technique de la Province de Québec à l'automne de 1924, il occupa cette fonction jusqu'en mai 1935. À ce titre, il institua des cours de métiers et d'apprentissage en typographie. Il créa l'École du Meuble qui a acquis depuis une grande renommée dans la Province et à l'extérieur. Sous sa direction, les différents cours des Écoles Techniques ont été remaniés afin de permettre une distribution plus efficace de cours offerts aux élèves. Il fonda quelques écoles et cours industriels à travers la Province, dont Grand-Mère, Chicoutimi, Port-Alfred, Drummondville, Lachine etc.

Fondateur de la revue « Technique » en 1924 publiée par l'Enseignement technique de la Province de Québec.

### APPEL À TOUS !

Quelqu'un connaît le *Reel<sup>1</sup> des culottes à Frigon?*  
 Est-ce que ce rigodon existe vraiment?

Lors de la rencontre annuelle de notre association qui se tenait à Neuville en 2008, Lucie Frigon (56) nous informait que dans le roman *La grosse femme d'à côté est enceinte*<sup>2</sup>, l'auteur Michel Tremblay mentionne le *Reel des culottes à Frigon*.



« Josaphat qui déjà, à dix-sept ans, commençait à porter le nom de « Violon » à cause du génie qu'il avait d'apprendre sur l'instrument que lui avait fabriqué son père les giges les plus compliquées et les reels les plus rébarbatifs en un temps record et même de les interpréter en les transcendant et en leur imposant sa griffe personnelle, faisant de certains d'entre eux, comme *Le Reel des culottes à Frigon*, par exemple, des pièces musicales qui frisaient le chef-d'œuvre tout en gardant l'humilité de juste vouloir faire danser leur monde [...] »

Hé bien, non, ce « reel » n'existe pas ! Pierre (4) a communiqué avec Michel Tremblay et lui a posé la question. Réponse reçue le 19 juin 2008 : « Pure imagination » ! Dommage !

1. Nom tiré de l'anglais, musique de violon - Écosse, danse.

2. Le roman *La grosse femme d'à côté est enceinte* paru en 1978, est le premier tome des *Chroniques du Plateau Mont-Royal*, écrit par Michel Tremblay, dramaturge et romancier québécois.



Gérald Frigon (116)

À l'été 2007, l'inflation et les fermetures d'usines, un peu partout, ont amené des problèmes de liquidité des banques. Au Québec, Vincent Lacroix floua plus de 50 000 petits épargnants tandis qu'à New York, Bernard Madoff faisait plus de 3 millions de victimes. Pour 2008, Exxon-Mobil annonce des ventes (produits et actifs) de 73 milliards de dollars et des frais d'exploitation (ajustés) de 28 milliards pour un revenu net de 45,22 milliards de dollars. Des profits disproportionnés aux risques encourus. D'autre part, depuis trois mois, nos gouvernements d'Amérique et d'Europe ont injecté plus de 1200 milliards de dollars pour sauver les banquiers et les grosses entreprises. C'est la privatisation des profits et la socialisation des pertes. Des situations insensées mais légales. L'année 2008 aura été pire que le 11 septembre 2001. Les terroristes ne sont

plus musulmans mais financiers. L'hégémonie de « Wall Street » doit être subjuguée.

Nous en sommes à une croisade de chemins. Nous devons créer une nouvelle réalité : les richesses de la terre doivent être mieux réparties parmi les habitants de la terre. Un nouvel ordre mondial doit être implanté, tenant compte de l'économie ET de l'environnement. Les présidences d'Obama et de Sarkozy nourrissent les espoirs d'un monde nouveau, plus humain, plus responsable et plus solidaire.

Ne restons pas passifs devant ce choix. Mettons le poids de notre sagesse et, de notre expérience pour pousser nos gouvernements à ce changement. La précarité de la situation des travailleurs et des retraités l'exige. L'urgence le commande.

## AUGUSTIN FRIGON

### IV- Hommage posthume, automne 1952 (suite)

Pierre Frigon (4)

#### Biographie (suite)

Il fut Président de la Commission des Services électriques de Montréal de 1924 à 1935. À ce titre, il était chargé de la construction et de l'entretien des réseaux souterrains des conduites électriques de la Ville de Montréal qui servent au fonctionnement d'un certain nombre de services d'utilité publique.

Membre de la *National Research Council* de 1923-39. Durant cette période les laboratoires rudimentaires de ce département fédéral, qui étaient logés dans le centre d'Ottawa, furent aménagés dans une nouvelle section, rue Sussex, particulièrement bâtie à cette fin.

Membre de la Commission canadienne de la radiodiffusion de 1928 à 1930, mieux connue sous le nom de « *Commission Aird* ».

Membre de la Commission Lapointe, présidée par l'honorable Ernest Lapointe, laquelle étudia les conditions de vente de l'électricité dans la Province de Québec et soumit son rapport en janvier 1935. Comme résultat, la Législature de Québec créa la Commission d'Électricité et la Province de Québec dont monsieur Frigon devint le premier président. À ce titre, et assisté de messieurs Olivier Lefebvre et J. W. McCammon, il fut appelé à régler de nombreux cas en litige depuis bien des années. La Commission s'occupa beaucoup d'électrification rurale et de problèmes touchant les tarifs de vente d'électricité. Il autorisa la mise sur le marché par les compagnies d'électricité d'obligations atteignant plusieurs centaines de millions de dollars.

Monsieur Frigon abandonna ses fonctions de président de la Commission d'électricité du Québec pour accepter, en 1936, l'offre pressante du gouvernement fédéral qui le nomma directeur général adjoint de la nouvelle Société Radio-Canada créée le 2 novembre 1936. Monsieur Frigon eut en particulier la responsabilité de tous les services techniques et la surveillance générale des intérêts de la Société Radio-Canada dans la Province de Québec. En 1944, il devint directeur général et, comme tel, on lui confia l'administration générale du système national de radiodiffusion. Sous sa direction, un grand nombre de

(Suite page 156)

*(Suite de la page 151)*

postes de radio furent installés à travers la Canada, dont huit de grande puissance (50KW.); il dirigea l'installation de postes à ondes courtes à Sackville N.B. qui font partie du Service international administré par la Société Radio-Canada. Plusieurs centres radiophoniques furent organisés sous son égide. Mais on lui doit surtout l'installation à Montréal dans l'ancien Hôtel Ford, du centre de radiodiffusion le plus important d'Amérique. Il s'intéressa beaucoup à la transmission des programmes par modulation de fréquence, et récemment il fut appelé à diriger les travaux de télévision que la Société Radio-Canada entrepris à Toronto et à Montréal. Le nouvel Édifice Radio-Canada à Montréal, un modèle du genre, a permis de centraliser à Montréal les services administratifs et techniques nationaux, le quartier général du Service international et de donner un élan considérable à la radiodiffusion de langue française au Canada.

À la suite d'une longue maladie, monsieur Frigon abandonna son poste de directeur général de la Société Radio-Canada pour devenir directeur des projets, poste qu'il occupa depuis novembre 1951.

En 1946, Sa Majesté le roi George VI nomma monsieur Frigon « Compagnon de St-Michel et de St-Georges » (la plus haute récompense accordée à ses sujets à titre civil en dehors du Royaume-Uni) pour services rendus au cours de la Deuxième Grande Guerre.

En compagnie d'Arthur Surveyer et d'Édouard Montpetit, M. Frigon lança « La Revue trimestrielle canadienne » dont il fut le secrétaire pendant nombre d'années. Cette revue, fondée en 1913, circule encore, ce qui en fait la publication la plus ancienne de toutes les autres publications du genre dans la Province de Québec.

En 1908, comme étudiant, il s'intéressa à l'Association des Anciens Élèves de Polytechnique (maintenant l'Association des diplômés de Polytechnique) dont il fut longtemps le secrétaire; il en devint le président en 1928. Depuis sa fondation, cette Association a longtemps été la plus prospère de toutes les Associations de l'Université de Montréal.

Il était membre de l'*Engineering Institute of Canada* depuis 1907. Il fut président de L'*E.I.C.* (Section de Montréal) en 1934 et récipiendaire de la « *Julian C. Smith Medal* » la première fois qu'elle fut octroyée en 1941.

Il reçut en 1943 un doctorat Honoris Causa de l'Université de Montréal

Il était depuis 1923 membre du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique de la Province de Québec.

De 1929 à 1935, il siégea comme directeur de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Il était depuis 1926 directeur de l'Institut scientifique franco-canadien.

Il fut nommé par le gouvernement fédéral directeur du *Canadian Information Service* de 1945 à 1947.

Monsieur Frigon fut de nombreuses années secrétaire pour la Province de Québec du *Massachusetts Institute of Technology*.

Il était aussi directeur depuis quelques années du *Canadian Geographical Society*.